

## Projet Pédagogique

# A.S.B.L Le Jardin des Anges Villa « L'évidence »



Autorisation de prise en charge : APC 164



## CONTACTS

### **Administrateurs:**

Madame Latragna Fulvia      Portable: 00 32 475 48 80 91  
Monsieur Boterdael Jean      Portable : 00 32 474 77 23 76

**Direction :** Monsieur Damien Quenon

Tél : 00 32 65 88 78 21   Portable : 00 32 488 32 71 81

[direction@lejardindesanges.be](mailto:direction@lejardindesanges.be)

**Responsable des équipes éducatives :** Madame Dorange Marie

Tél : 00 32 65 88 78 22   Portable : 0032 483 66 66 21

[educatif@lejardindesanges.be](mailto:educatif@lejardindesanges.be)

**Assistante sociale :** Madame Rousmans Elodie

Tel : 00 32 65 88 78 26   Portable : 00 32 488 77 36 94

[servicesocial@lejardindesanges.be](mailto:servicesocial@lejardindesanges.be)

**Secrétariat :** Madame Poncelet Sophie

Tel : 00 32 65 88 78 00

Fax : 00 32 65 88 78 03

[secretariatejardindesages.be](mailto:secretariatejardindesages.be)

**Email général :** [info@lejardindesanges.be](mailto:info@lejardindesanges.be)



asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropars  
7370 Dour - Belgique

## 1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Jardin Des Anges se situe dans un village verdoyant : PETIT DOUR, en Belgique, dans la province du Hainaut, entre Mons et Tournai à +/- 4km de la frontière française.

Il se situe à trente kilomètres de Valenciennes et à vingt-six kilomètres de Maubeuge.

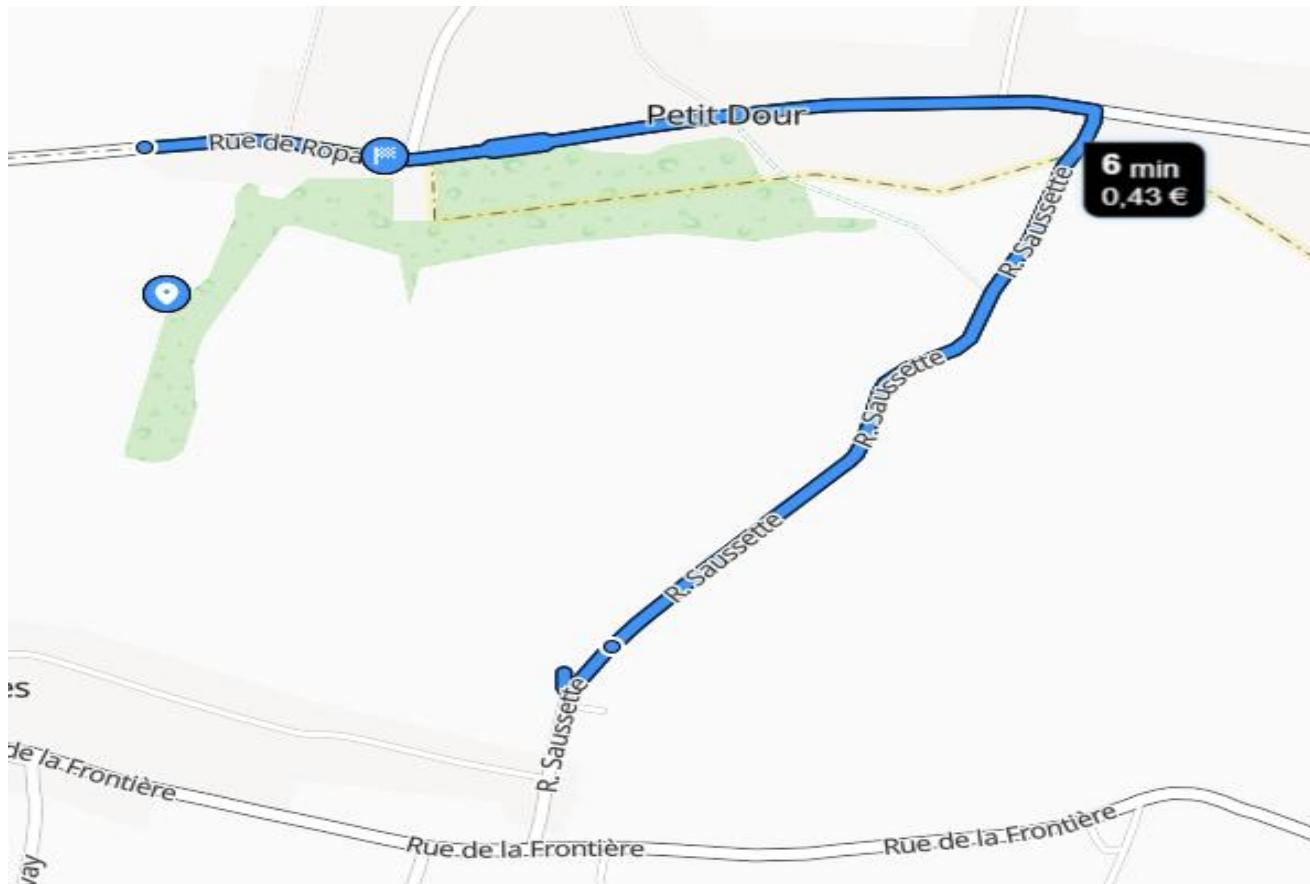
De plus, l'institution est proche des autoroutes desservant PARIS-LILLE-TOURNAI- MONS-BRUXELLES.

PETIT DOUR est un village très accueillant, la perspective de nouveaux arrivants est très bien perçue, les résidents reçoivent bon nombre d'invitations aux fêtes locales.

Notre nouvel établissement se trouve à la Rue Saussette, numéro 22 à 7370 BLAUGIES et se situe à 3.7 kilomètres de notre structure principale. Par conséquent, la proximité avec les bureaux administratifs constituera un plus dans la réactivité et le suivi des prises en charges ainsi que dans le cadre d'activités partagées entre nos résidents des deux structures.



asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropae  
7370 Dour - Belgique



## 2. Avant-propos

Forte de son expérience acquise dans l'accueil de personnes adultes, en situation de handicap et ce, depuis son ouverture en 2012, l'ASBL « Le Jardin des Anges » avait à cœur d'augmenter son offre de service.

Agrée pour l'accueil de 60 prises en charge, notre ASBL avait déjà, en 2021, ouvert une nouvelle unité, prénommée le « Rep'Air » et celle-ci avait comme objectif la favorisation de l'autonomisation de nos résidents.

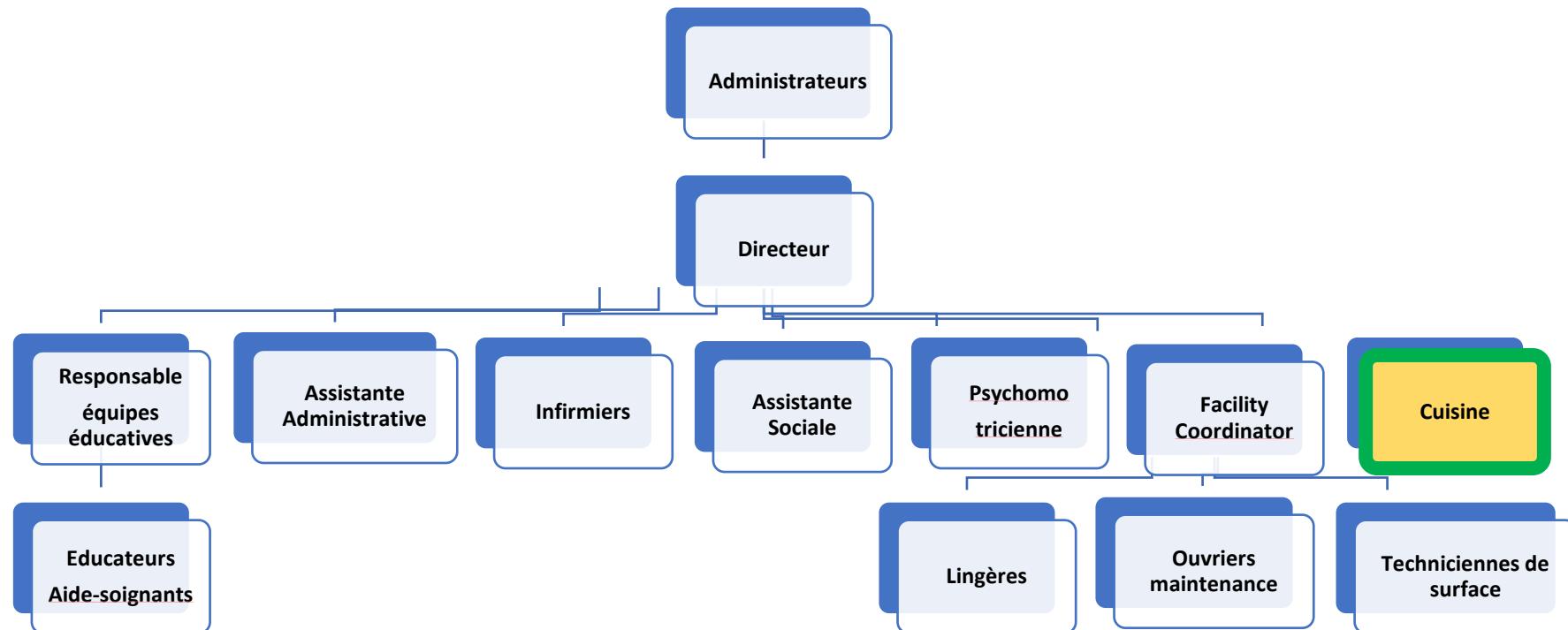
Depuis lors, les dix personnes accueillies dans cette unité évoluent dans un cadre qui les poussent à développer leurs capacités tout en étant sensibilisées à des tâches où leur implication est de plus en plus développée. En parallèle, nos pensionnaires sont investis dans le tissu associatif et la notion d'inclusion est donc au centre de nos préoccupations.

Dès lors, il nous est apparu comme « évident » de développer encore plus ces aspects et de dédier un lieu, en dehors de notre cadre institutionnel « traditionnel », afin de poursuivre ce travail et d'inclure, encore plus nos résidents, dans la vie « en autonomie ».

C'est dans ce cadre que nos administrateurs ont eu la volonté d'acquérir un nouveau bâtiment, délocalisé, afin de permettre à nos résidents de pouvoir vivre l'expérience d'une maison inclusive.

Notre volonté est donc de pouvoir accueillir cinq occupants dans la Villa « L'Evidence »...

## A. Organigramme





asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropaeix  
1310 Donce - Belgique

## B. Population accueillie

Au sein de la Villa « L'Evidence », Le Jardin Des Anges accueillera et hébergera des personnes adultes déficientes des deux sexes présentant différents handicaps (mental et/ou psychique) ayant plus de 21ans (sauf dérogation).

Elle pourra donc accueillir des personnes avec une orientation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de type : Foyer Occupationnel - Foyer de Vie (F.O – F.V).

Le Jardin Des Anges n'affiche aucune opinion politique, philosophique ou religieuse. Notre établissement se veut ouvert aux choix personnels des résidents accueillis et de leur entourage, dans le respect d'autrui.

Pour permettre de nous engager à offrir à la personne accueillie des conditions d'hébergement optimales et de confort, nous fixerons une période d'essai de six mois. Celle-ci a pour objectif d'apprendre à connaître le résident, son profil médical, ses habitudes, ses envies et de nous assurer que la prise en charge que nous proposerons soit en adéquation avec ses besoins.

Cette période permettra également au pensionnaire, de se positionner sur la prise en charge que nous proposons et d'exprimer, selon ses possibilités, ses attentes pour le futur. Dans cette optique, un premier projet de vie sera réalisé après les trois premiers mois de prise en charge.

Si la période d'essai est concluante pour les deux parties, le Jardin des anges, proposera alors un hébergement permanent sans limite de durée dans le temps et le Projet Educatif Individualisé (P.E.I) du résident sera établi. Celui-ci sera réévalué, avec lui et sa famille (dans la mesure du possible), tous les 3 mois.





asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropaeix  
7370 Donce - Belgique

Avant l'admission du bénéficiaire, une convention d'hébergement sera signée entre le foyer, le tuteur légal de ce dernier et devra être avalisée par le département.

Les personnes présentant les troubles suivants ne pourront être accueillies au sein de notre structure :

- Comportement mettant en danger sa vie ou celle des autres ;
- Des faits punissables par la Loi ;
- Des résidents P.M.R car l'infrastructure ne le permettra pas.

Cependant, il est à noter que dans le cas où un résident accueilli dans la villa devrait, pour diverses raisons, perdre en autonomie et se retrouver en chaise roulante, par exemple, une réorientation vers notre structure principale serait envisageable. Cette manière de faire constitue donc un gage de sécurité quant au fait qu'il n'y aurait pas de rupture dans la prise en charge des résidents.

 [info@lejardindesanges.be](mailto:info@lejardindesanges.be)

 +32(0)65 88 78 00  +32(0)65 88 78 21

[www.asbl-lejardindesanges.be](http://www.asbl-lejardindesanges.be)

A.P.C 164 - Entrep. : BE0833809921



asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropaeix  
7310 Donce - Belgique

### C. Infrastructure

Sur une propriété de plus ou moins treize ares, la villa « L'Evidence » se veut accueillante, familiale et bénéficie d'une vue imprenable sur la campagne environnante.

Au rez-de-chaussée, les résidents retrouveront un hall d'entrée, un W.C, un living ouvert, spacieux et lumineux ainsi qu'une cuisine full équipée spacieuse et très lumineuse se trouvant sous une véranda complètement vitrée.

Dans le living est dédié un espace de travail « éducateur » avec le matériel informatique, relié à la structure principale (ce qui facilitera la transmission des informations en temps réel).

Toujours au rez-de-chaussée, notons que deux chambres individuelles se trouvent à ce niveau.

Au premier étage, nous retrouvons trois chambres individuelles, un W.C ainsi que deux salles de douches : la première avec douche et la seconde avec douche et baignoire.

Notons également que chaque chambre est climatisée (climatisation réversible chaud/froid), bénéficie d'une luminosité naturelle et possède son point d'eau.

Ensuite, soulignons que la propriété possède, à l'extérieur, plusieurs espaces terrasse, dont une avec un coin barbecue, un grand jardin ainsi qu'une piscine chauffée, que nous prévoyons de recouvrir d'une structure rigide, ce qui permettra une utilisation tout au long de l'année. Aussi, sur l'avant de la maison, la propriété possède des places de parking privatives, ce qui favorisera encore plus le confort de nos résidents.

Enfin, la maison comprend des caves, sur la superficie totale de la maison, qui pourront servir à stocker du matériel.



asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropaeix  
1310 Donce - Belgique

### 3. Projet institutionnel

#### A. Philosophie de travail

Tout comme pour notre structure principale, notre projet institutionnel prend ses racines en s'appuyant sur l'amélioration qualitative de la vie des personnes hébergées. Ce projet se construit et s'adapte au fil des jours en fonction du handicap et des besoins de la personne. Il est donc en **évolution constante**.

Notre volonté, pour ce nouvel hébergement est de poursuivre l'acquisition de nouvelles compétences pour nos résidents tout en favorisant leur **autonomie** et en recherchant toujours plus **d'inclusion** pour ces derniers.

En ce qui concerne l'autonomie, nous repartons de son étymologie : « autos » - *ce qui vient de soi* et « nomos » - *règles établies par la société, les Lois*. Par conséquent, « *autonomos* » - *qui se régit par ses propres lois* et notre volonté est donc de partir des envies, besoins, attentes et capacités de nos résidents afin qu'ils soient en mesure de décider pour eux-mêmes (autodétermination).

En ce qui concerne la notion **d'inclusion**, nous souhaitons citer Monsieur Charles Gardou : *"Pour dépasser les clivages, permettre à une complicité de s'établir et à une histoire en commun de s'écrire, notre société a besoin de mots et de concepts partagés, inclusifs, en cohérence avec le droit de tous au patrimoine social, sans toutefois gommer la diversité et la spécificité des situations"*.

Ces deux grands principes seront travaillés parmi tant d'autres et ce, au travers des valeurs institutionnelles, qui sont : **La Bientraitance - Le**



asbl - *Le jardin des anges*  
14-16 rue Ropaeix  
7370 Donce - Belgique

## ***Respect d'autrui - La Transparence - L'Accompagnement - Le Team Spirit.***

Chaque résident à une grande valeur et relève d'un caractère unique, il sera respecté comme une personne à part entière. Nous centrons nos stratégies sur la pédagogie de la réussite.

Aussi, nous souhaitons mettre l'accent sur la transversalité et la cohérence de notre projet. En effet, les résidents qui vont intégrer la Villa « L'Evidence » sont déjà intégrés, à ce jour, dans une dynamique de travail axée sur l'autonomie et l'inclusion. Concrètement, les cinq bénéficiaires choisis transiteront de l'unité du « Rep'air » qui a déjà pour vocation ce travail.

Enfin, au niveau administratif et pédagogique, nous réaliserons un premier projet de vie après trois mois. Sur base de ce dernier, un P.E.I sera établi après six mois et sera réévalué tous les trois mois. De plus, un bilan pluridisciplinaire annuel sera réalisé.

### ***B. Nos objectifs***

Un accompagnement éducatif individualisé permettra de stimuler au maximum le potentiel de chacun. Cette méthode tiendra compte de leurs limites et l'objectif sera de permettre le maintien des acquis, de les perfectionner et de favoriser de nouveaux apprentissages. Tout cela en respectant leur rythme.

Aussi, nous souhaitons les guider dans une relation sociale afin de développer le potentiel de chacun, en favorisant les échanges entre eux notamment, au travers des différents moments de vie en communauté. Clairement, « organiser » ainsi une vie sociale dans un cadre stable et chaleureux tout en préservant leur individualité.



asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropaeix  
7370 Donce - Belgique

- **Le développement de l'autonomie :**

Au travers du Projet Educatif Individualisé (P.E.I) du résident, des objectifs et des sous-objectifs clairs seront déterminés. L'objectif sera de permettre à la personne, en s'appuyant sur le soutien de toute l'équipe éducative, de développer son autonomie. De même, nous encouragerons les résidents à participer activement aux tâches quotidiennes d'une maison « unifamiliale » (gestion des courses, faire la cuisine, entretenir le logement, gérer les planning des rendez-vous, etc.) afin de renforcer leur capacité à gérer « seuls » l'ensemble des aspects de la vie quotidienne ;

- **Toujours plus d'inclusion :**

Nous souhaitons que la vie de nos résidents soit axée vers l'extérieur en prenant part à des activités locales, du tissu associatif afin qu'ils soient reconnus comme citoyen acteur de son changement. Cela se traduira par des activités, des camps mais aussi au travers d'activités organisées par leurs soins afin d'accueillir et de promouvoir, à leur tour, l'inclusion.

- **Le respect des relations familiales.**

Les contacts avec les familles seront toujours au centre de nos préoccupations. Ceux-ci pourront être téléphoniques, via visio-conférence, les visites au sein de la structure seront possibles. Aussi, nous organiserons également des retours au domicile des résidents une fois par mois et cela pris en charge par l'institution.

### ***C. Encadrement - Equipe***

En ce qui concerne l'encadrement, les « maisons inclusives » ( mode de fonctionnement équivalent aux Services de Logements Supervisés – S.L.S) doivent prévoir 0.3 ETP / résident.

A notre niveau, nous prévoyons de débuter cette nouvelle aventure avec un encadrement plus conforme à un SAFAE traditionnel c'est-à-dire 0.6 ETP/résident. En effet, notre volonté durant les premiers moments de vie de la Villa « L'Evidence », est d' envisager un encadrement constant par des éducateurs, de jour et de nuit.

Tendre vers des moments où les résidents seront « seuls » sera une future étape que nous serons fiers d'atteindre.

Au-delà de ces normes, nous précisons que la Villa bénéficiera de l'encadrement général de l'ASBL « Le Jardin des Anges ».

De ce fait, des passages réguliers seront réalisés par notre Responsable des Unités Educatives, Madame Dorange qui se chargera également, de faire des liens, dans un premier temps, entre les différentes équipes et de superviser le travail éducatif.

Notre assistante sociale, Madame Elodie Rousmans, qui se chargera du travail social. Cette dernière passera régulièrement au sein de la Villa afin de rencontrer les résidents et les recevoir en entretien individuel, selon les demandes.

Elle se chargera du maintien du lien avec les familles, familiers et organismes de Tutelles ainsi que de la logistique inhérentes aux visites famille ainsi qu'aux retours.



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropaeix  
7370 Dour - Belgique

Madame Marie Balthazart, notre psychomotricienne, continuera de proposer des prises en charge individuelle ainsi que la gestion de l'espace Piscine, l'espace Snoezelen mais aussi les collaborations avec l'écurie où nous réalisons des séances d'hippothérapie.

Monsieur Damien Quenon, Directeur, se chargera, quant à lui, de la supervision globale du projet.

#### *D. La santé*

Tout comme pour notre structure principale, la Villa « L'Evidence » bénéficiera des services de notre Staff Infirmier qui poursuivra le suivi médical de nos résidents. Ce personnel qualifié dispose du matériel nécessaire afin de parer éventuellement à des actes de premiers secours (défibrillateur, oxymètre, respirateur, appareil à électrocardiogramme ...).

Notre pharmacie française livrera bimensuellement des « medipacs ». Ce sont des piluliers qui sont confectionnés directement par la pharmacie. Cela évite les erreurs et permet une meilleure traçabilité des médicaments. Ce sont également nos infirmiers qui les réceptionneront, les vérifieront et viendront les placer dans la Villa. Ensuite, l'éducateur en poste exécutera une troisième vérification avant l'administration du traitement.

Pour chaque résident un dossier médical nominatif complété par les différents médecins restera dans un local spécifique, afin de lui conserver son caractère confidentiel.

Le Docteur Geringer, Médecin Coordinateur, qui consulte dans notre structure, et cela plusieurs fois par mois, assurera des passages à la Villa.

Il en va de même pour notre médecin psychiatre, le Docteur Kint, qui consulte dans nos locaux deux fois par mois, Le suivi de nos 5 résidents sera

 [info@lejardindesanges.be](mailto:info@lejardindesanges.be)

 +32(0)65 88 78 00  +32(0)65 88 78 21

[www.asbl-lejardindesanges.be](http://www.asbl-lejardindesanges.be)

A.P.C 164 - Entrep. : BE0833809921



asbl - *Le jardin des anges*  
14-16 rue Ropaeix  
7310 Donce - Belgique

également assuré par ce dernier et les traitements seront évalués et ajustés au besoin.

Les consultations médicales extérieures (gynécologue, dentiste, diabétologue, etc.) sont assurées par notre staff infirmier et/ou par l'équipe éducative en fonction de la nature de la consultation.

Des réunions mensuelles avec le staff médical et l'équipe éducative sont prévues pour assurer le suivi de l'évolution ou la dégradation de chaque personne et y apporter les suites utiles.

### *E. Conseil des résidents*

Nous organisons un conseil des résidents tous les mois pour recueillir leurs avis sur le quotidien et les souhaits de chacun,

Notre souhait est que nos résidents soient à la base de la construction de ce dernier.

Nous leur laisserons carte blanche afin qu'ils déterminent le modus-operandi ainsi que la manière d'animer celui-ci.

### *F. Plaintes*

La Villa « L'Evidence » s'engage à procurer un service de qualité à ses résidents. Toutefois, même dans les meilleurs services, il peut arriver que des problèmes surgissent. Ceux-ci nécessitent une réaction et il est important que nos résidents puissent faire des demandes et des suggestions. Lors d'un désaccord entre le représentant légal d'un résident





asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropaeix  
7370 Don - Belgique

ou de sa famille et le Jardin Des Anges, nous prônons l'écoute et nous favorisons un arrangement à l'amiable.

Pour ce faire, nous bénéficions d'une personne de confiance, Madame Elodie Rousmans, qui peut être contactée afin de relayer les éventuelles difficultés. Sa formation d'assistante sociale permettra une triangulation entre les parties.

Dans le cas où le désaccord perdurerait, vous pouvez adresser votre plainte à l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) à l'adresse suivante :

AVIQ

Service Audit et Contrôle

Rue de la Rivelaine .21

6061 CHARLEROI

Téléphone : 071.20.58.31

Fax : 071.20.51.65

 [info@lejardindesanges.be](mailto:info@lejardindesanges.be)

 +32(0)65 88 78 00  +32(0)65 88 78 21

[www.asbl-lejardindesanges.be](http://www.asbl-lejardindesanges.be)

A.P.C 164 - Entrep. : BE0833809921



asbl - Le jardin des anges  
14-16 rue Ropax  
7370 Dour - Belgique

## 4. Procédure de préadmission

Via notre site internet dossier à remplir directement en ligne :

- Dossier administratif de préadmission

Via les documents ci-joints à retourner nous retourner :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : Rue Ropax 14-16, 7370 DOUR ;
- Soit par courriel à l'adresse suivante :  
[service.social@lejardindesanges.be](mailto:service.social@lejardindesanges.be)

Suite à la réception du dossier, après analyse de celui-ci, nous fixerons une première rencontre au sein du lieu de vie du résident.

Si cette première rencontre est concluante, nous fixerons un second entretien au sein de notre structure.

Au terme de ces deux rencontres, nous rendons un avis favorable/défavorable suite à l'évaluation en équipe de l'adéquation entre notre offre de service et la situation du demandeur.



asbl - Le jardin des anges

14-16 rue Ropaeix  
7370 Donce - Belgique

## Le dossier administratif de préadmission

Afin de constituer un dossier administratif complet, nous vous demandons pour toute candidature de nous fournir les documents suivants lors de l'admission :

1. L'orientation M.D.P.H
2. La carte européenne délivrée par la Sécurité Sociale
3. Une copie du jugement de tutelle
4. La carte d'identité
5. La carte vitale délivrée par la Sécurité Sociale
6. Les documents de mutuelle
7. La fiche de liaison (ci-dessus)
8. Quatre photos d'identité récentes